gauche par les cris répétés de : Vive la République !

Discours de M. Rauline

Le président d'âge prononce l'allocution suivante :

Mes chers collègues,

Bien que le privilège de l'âge n'ait rien d'enviable, je me félicite de le détenir encore aujourd'hui, puisqu'il me permet, au début de cette législature, de souhaiter à mes collègues, anciens et nouveaux, la bienvenue dans cette enceinte.

Nous sortons d'une lutte qui a été âpre et vive, et qui a mis aux prises des passions violemment surexcitées. Je ne parle pas pour moi, puisque mes concitoyens ont fait à mes quatre-vingts ans l'insigne faveur de ne m'opposer aucun concurrent (applaudissements) ; mais ce n'est pas en spectateur insensible que j'ai assisté au labeur des autres, et je n'ignore rien des épreuves que vous avez dû subir.

Eh bien ! mes chers collègues, je vous demande de les oublier. Il n'y a ici que des vainqueurs, et le couronnement de la victoire, c'est la paix. Il n'est ni bon, ni juste d'apporter, au sein de la représentation nationale, les animosités du champ de bataille.

Voix à l'extrême gauche : Alors, que les vaincus s'inclinent !...

Nous représentons sans doute des opinions différentes, mais nous sommes tous élus au même titre. Le suffrage universel, qui est notre maître à tous, nous a choisis comme il l'a voulu, et la paix parlementaire que je réclame de vous en son nom, n'est que l'hommage obligatoire que nous devons à la liberté souveraine de ses choix.

J'ai la ferme conviction, mes chers collègues, en formulant ces vœux, d'être l'interprète fidèle de la conscience publique. Par cela même que nous sommes chargés de gérer les affaires du pays, nous lui devons l'exemple et le bénéfice de l'apaisement. Il convient à ses intérêts, comme il convient à notre honneur que la représentation nationale soit une école de liberté, de justice et de paix. (Vifs applaudissements à droite et au centre).

Nous n'en travaillerons que plus efficacement aux réformes que le pays attend. Nous réussirons ainsi à prévenir les désillusions amères et irritées qui suivent trop souvent les grandes consultations électorales. Nous confirmerons enfin la confiance que nos électeurs ont mise en nous, en leur donnant le spectacle réconfortant de délibérations sérieuses, pacifiques et fécondes.

Tel est, mes chers collègues, mon vœu le plus cher, et tel est aussi mon espoir. J'ai pensé que je ne pouvais inaugurer la carrière qui s'ouvre devant nous par un langage qui répondît mieux aux besoins du pays, et fût, par cela même, plus conforme à nos devoirs.

Mes chers collègues, je ne voudrais pas jeter un voile de tristesse sur notre première séance, mais vous ne me pardonneriez pas de ne pas exprimer le sentiment qui est au fond de tous nos cœurs.

Il y a peu de jours, une de nos colonies les plus anciennes, et d'autant plus chère qu'elle est peuplée de familles françaises, la Martinique a été cruellement éprouvée par la plus effroyable des catastrophes.

Au nom de la Chambre, j'adresse à cette population si terriblement frappée, l'hommage de notre sympathie et de notre douleur. (Applaudissements sur tous les bancs).

DISCOURS DE M. BOURGEOIS

Le président d'âge invite M. Bourgeois à prendre place au fauteuil présidentiel.

Avant de quitter son siège de président d'âge, M. Rauline serre la main cordialement à M. Léon Bourgeois, pendant que la gauche tout entière fait à celui-ci une enthousiaste ovation.

M. BOURGEOIS, lorsque le silence est rétabli, prononce le discours suivant :

Mes chers collègues,

Permettez-moi de vous exprimer en quelques mots les remerciements du bureau provisoire.

Je suis profondément touché du grand honneur que la Chambre vient de me faire. Je ne l'ai point recherché : j'ai, vous le savez, de grandes raisons personnelles pour en redouter la charge et, surtout, je sais bien qu'il en est parmi vous de plus dignes. Du moins je ferai ce que je peux pour remplir la tâche toute provisoire que la Chambre veut bien me confier.

Pendant ces premières séances, il ne s'agit pas, en effet, d'aborder les grands problèmes politiques et sociaux que le suffrage universel, avec une volonté plus persistante que jamais, nous a donné mandat de résoudre.

Il ne s'agit pas d'examiner les réformes nécessaires dont la démocratie française attend, pour les citoyens, plus de lumière, de justice et d'efficacité fraternelle ; pour la République, plus de sûreté ; pour la Patrie, plus de puissance, de grandeur morale.

M. BENDER. — Appelez donc Humbert au Ministère de la justice (bruit).

M. Léon BOURGEOIS. — Nous n'avons en ce moment qu'à accomplir une œuvre limitée, mais essentielle.

M. BENDER. — Le sauvetage des Humbert ! (Bruit).

M. DE BAUDRY-D'ASSON, jaloux de M. Bender, crie quelques inepties.

M. Léon BOURGEOIS. — Nous nous y consacrerons tous avec le même sentiment du devoir. (Vifs applaudissements).

Mais, inaccessibles à la pression politique, nous assumerons par une juste et scrupuleuse vérification de nos pouvoirs le respect des volontés de la nation.

Notre vénéré doyen vient encore se donner à nos travaux avec cette verve généreuse et familière où il semble mettre chaque année plus de jeunesse. Permettez-moi, en votre nom, de lui adresser nos félicitations.

Il est certainement, à l'heure où je parle, deux pensées qui nous sont communiquées à tous ; l'une est de fierté nationale, au souvenir du voyage récent de M. Loubet à Saint-Pétersbourg. L'accueil fait au représentant de la France par le souverain de l'Empire Russe, le témoignage éclatant de la sympathie de la grande nation alliée et amie resserrée encore entre les deux pays, donne plus de force à la pensée de droit et d'humanité que leur alliance symbolise aux yeux du monde.

L'autre pensée est la plus cruelle de toutes. Notre Président d'âge a adressé tout à l'heure encore notre souvenir à la population si cruellement éprouvée de la Martinique.

Qu'il nous soit permis d'exprimer notre douleur à la mémoire de ces innombrables victimes et d'adresser notre hommage aux survivants. Nous affirmons ainsi le devoir sacré de la solidarité de la nation. (Applaudissements prolongés).

LA CATASTROPHE DE LA MARTINIQUE

Une proposition de Gérault-Richard

LE PRESIDENT donne lecture d'un discours prononcé par le Président de la Chambre Hongroise dans la séance du 12 mai au sujet des victimes de la catastrophe de la Martinique. Il communique également une dépêche adressée à cette occasion par le Président de la Chambre Hongroise dans sa séance du 12 mai. Il communique une dépêche adressée par le Président de la Chambre des députés de Rome.

Il communique encore des dépêches de la Chambre des députés de Buenos-Ayres ; de la République Orientale (Uruguay), etc...

LE PRESIDENT. — J'ai reçu de M. Gérault-Richard le projet de résolution suivant :

— « La Chambre envoie à la Population Martiniquaise l'assurance de son fraternel dévouement en témoignage de la sollicitude de la Mère-Patrie pour ses enfants si durement éprouvés. Elle propose de lever la séance en signe de deuil et ordonne l'affichage de cette résolution dans toutes les communes des Antilles Françaises. »

Cet ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Demain réunion des bureaux pour examiner les résultats électoraux. Mardi à 4 heures, séance publique.

La séance est levée en signe de deuil à 5 heures 45 minutes.

Lettre Parlementaire

(Par téléphone)

Paris, 1er juin. — Ainsi que je le prévoyais il y a deux jours, M. Bourgeois, a été élu président de la Chambre. Sa majorité, si l'on tient compte des « lâchages » parlementaires inévitables, est un gros succès pour la République.

Les tribunes, bien avant l'entrée du président d'âge sont bondées par un public select ; les galeries sont remplies de toilettes des plus élégantes. C'est une vraie première de l'Opéra ou du Français.

Les députés eux aussi, sont au grand complet et les places sont presque toutes occupées, sauf le banc des ministres qui restent vides. Les membres du Gouvernement qui sont députés vont en effet siéger à leurs places respectives. Ainsi, le citoyen Millerand occupe son ancienne place située immédiatement au-dessous de celle où vient s'asseoir Jaurès.

Le citoyen Selle, a dû se réfugier, comme notre ami Briand, sur les derniers gradins au-dessus du Centre.

Les sièges à gauche sont si demandés qu'il n'a pas été possible de donner satisfaction aux nouveaux députés radicaux-socialistes et socialistes qu'on a dû caser un peu partout à droite et au Centre.

Le dépouillement du scrutin pour l'élection du président est fait au milieu d'un silence presque angoissant. On sentait que de là sortirait l'indication pour M. Loubet de choisir telle ou telle politique.

Tandis que, M. Deschanel se promenait avec son air arrogant de beau pommadé, serrant les mains à tous, M. Bourgeois, modestement, causait dans un coin de la salle, avec quelques amis intimes. Quel contraste entre ces deux hommes dont la valeur n'est certes pas du côté du premier, malgré son succès près des marquises.

Lorsque M. Bourgeois est monté à la tribune voter pour les vice-présidents, toute la gauche lui a fait une véritable ovation qui s'est renouvelée aux cris de « Vive la République ! A bas la calotte ! » à la proclamation du résultat du scrutin par le président d'âge.

Ce succès des gauches qui s'est accentué à l'élection des vice-présidents, montre quelle majorité aurait soutenue le cabinet Waldeck-Rousseau-Millerand et de combien elle sera pour le futur cabinet.

Toutes les mains à gauche se serrèrent avec un vrai sentiment de joie, tandis que les nationalistes et les modérés qui ne s'attendaient pas — c'est beau la confiance — à ce résultat, avaient des mines piteuses.

Quelques-uns d'entre eux, voyaient par là, le signe précurseur de l'invalidation.

On me dit, d'un autre côté, que le groupe progressiste (groupe Méline) aurait décidé qu'il serait un groupe fermé.

Voilà une décision qui va faire diminuer dans de terribles proportions le nombre des adhérents à Méline si les amis de M. Piou sont invités à rester chez eux.

Pauvre Méline, c'est lui qui paie aujourd'hui avec Deschanel les frais de la guerre qui a été menée avec sa complicité, au moins tacite, contre la République.

René PONTUEL.

La guerre Sud-Africaine

LA PAIX SIGNÉE

L'enthousiasme à Londres

Londres, 1er juin. — Le War office reçoit de lord Kitchener la dépêche suivante :

Prétoria, 31 mai.

Le document contenant les conditions de capitulation a été signé ce soir à 10 heures 1/2 par tous les représentants boers, par lord Milner et par moi.

Le gouvernement n'a rien publié depuis cette dépêche de Kitchener.

Avant de recevoir la dépêche ci-dessus, le War office avait reçu de lord Kitchener le télégramme suivant :

« Il est maintenant entendu que les représentants des Boers arriveront à Prétoria immédiatement en même temps que lord Milner qui vient de Johannesburg. Il est probable que le décret de paix sera signé ce soir. J'ai reçu des représentants des Boers une déclaration disant qu'ils l'acceptaient et qu'ils étaient prêts à le signer.

La nouvelle s'est répandue à Londres vers 5 heures de l'après-midi et a donné lieu à des scènes indescriptibles qui rappellent les événements de la nuit de Mafeking.

Les rues sont encombrées. Une foule énorme envahit Piccadilly et les environs de Charing-Cross. On chante, on danse dans tous les coins et les policemens regardent la cohue d'un œil bienveillant.

Les carillons sonnent à toute volée. Dans les églises les prédicateurs ont fait mention de ces heureuses nouvelles.

Le texte de la dépêche de Kitchener a été affiché en lettres énormes contre les murs de « Mansion House. » La population bloque l'édifice municipal chantant l'hymne anglais « *Good Save The King.* »

Beaucoup de clubs et de maisons de particuliers ont arboré le drapeau.

Dans les milieux politiques on déclare que les Boers se sont rendus sans presque de conditions. Ils auraient abandonné leur indépendance.

La traite des blanches

Paris, 1er juin. — Après un réquisitoire sévère du substitut Pacton, et malgré d'habiles plaidoiries de Mes Decori et Henri Robert, le tribunal condamne Hayum à 15 mois de prison et Beaucourt à 10 mois de la même peine.

CONGRÈS DE MINEURS JAUNES

Saint-Etienne, 1er juin. — Quarante délégués ont assisté hier à la réunion de la Fédération régionale des mineurs de la Loire à la Bourse du Travail.

Cotte, secrétaire de la Fédération nationale, n'a pu prendre la parole.

MM. Merzet, Escalier et Brioude ont été chargés d'élaborer une nouvelle Fédération nationale.

La réunion a décidé l'organisation d'un congrès qui discuterait la grève générale, la journée de 8 heures, la retraite de 2 francs par jour et le minimum de salaire.

L'Affaire HUMBERT-CRAWFORD

Le cas du conseiller Jacquin

Paris, 1er juin. — Les rôles se précisent chaque jour davantage.

Chaque témoignage reçu par M. le juge d'instruction Leydet amène la révélation d'un détail nouveau. D'ici à quinze jours, grâce à l'activité du magistrat, les responsabilités seront en partie établies.

On connaîtra à peu près complètement le rôle joué par M. Humbert père dans ce drame à la fois tragique et comique ; on saura la vérité sur M. Jacquin, le fiancé inlassable de Marie Daurignac.

Déjà hier, M. Leydet qui, avidement, cherche à faire toute la lumière sur cette vaste escroquerie, a pu se rendre compte du rôle de l'ancien conseiller d'Etat.

Etait-il réellement un naïf, ainsi qu'il veut le faire croire ? C'est pour élucider ce point que le juge d'instruction avait mandé M. Jacquin à son cabinet.

— Les campagnes de presse menées autour de l'affaire Humbert n'ont pas dessillé vos yeux ? a demandé le juge à l'ancien directeur du personnel au ministère de la justice. Il y a cependant déjà longtemps que ceux qui suivaient de près le procès Humbert-Crawford se sont aperçus, suivant le mot du président du Conseil, que c'était la plus grande escroquerie du siècle.

Se faisant petit enfant, M. Jacquin a répondu en parlant de sa douleur, de ses désillusions.

— Etait-ce seulement pour les beaux yeux de Marie Daurignac, que vous vous compromettiez ? a dû ensuite s'écrier M. Leydet. Etait-ce par amour pour votre fiancée que vous promettiez votre appui à M. Tabary, de Dunkerque, à condition qu'il s'intéresserait à l'affaire Humbert ?

Et précisant davantage, le juge a dû rappeler à l'ancien conseiller d'Etat à la suite de quelles promesses M. Tabary avait perdu un million huit cent mille francs.

M. Tabary est un ancien magistrat de l'Empire qui n'a cessé de pleurer sur sa carrière brisée ; sa plus grande joie eût été de redevenir magistrat. Il s'adressa à M. Jacquin, alors directeur du personnel au ministère de la justice.

M. Jacquin promit une place à l'ancien juge, à condition qu'il aiderait de ses deniers ses amis, les Humbert, momentanément gênés.

Et M. Tabary versa un million huit cent mille francs dans le coffre-fort de l'avenue de la Grande-Armée. Il attend encore sa nomination et son million !

Ce coup d'œil rétrospectif jeté par le juge instructeur sur les relations anciennes de M. Jacquin et des Humbert n'a pas dû être goûté du conseiller d'Etat démissionnaire.

C'est avec une mine très ennuyée qu'il est sorti du cabinet du magistrat.

(Le Tabary dont il est question ci-dessus ne serait-ce pas le cousin et le protégé du charbonnier Lalou, de noire et sinistre mémoire ?

Le petit Pelletreau, président par faveur du tribunal de Dunkerque, pourrait sans doute nous renseigner sur ce point, car le Tabary en question a dû rendre ses arrêts de justice — à moins qu'on ne les appelle des services à la réaction — au temps encore peu éloigné où le susdit Pelletreau faisait au tribunal de Dunkerque, le métier peu honorable d'accusateur public et de pourvoyeur de prison. Dans le cas où, par raison de vieille camaraderie avec le susdit Tabary, M. Pelletreau garderait le silence, l'avoué Monteuis, juge guillainiste, pourrait peut-être le suppléer, car le nom de Tabary ne lui est sûrement pas étranger).

L'ANCIEN MINISTRE GUERIN

Un autre personnage qui n'était pas des plus satisfaits d'être appelé en témoignage dans cette affaire est l'ancien garde des sceaux, M Guérin.

Nous avons indiqué dans notre dernier numéro les points sur lesquels porterait son interrogatoire; c'est bien, en effet, sur les conditions dans lesquelles M le sénateur Guérin avait été chargé de l'examen d'un dossier Humbert au cours d'un procès contre les pseudo Crawford qu'il a été interrogé.

M. Guérin a nié avoir pris la parole pour défendre une cause de Mme Humbert.

A-t-il également nié avoir suppléé Me Du Buit pour annoncer à la grande voleuse l'ordonnance du président Ditte prescrivant l'inventaire des valeurs du coffre-fort ? C'est ce que nous n'avons pu savoir.

A entendre l'ancien garde des sceaux à sa sortie de chez M. Leydet, il n'aurait été nullement question entre lui et ce magistrat de l'affaire Humbert.

Cependant, nous avons la certitude qu'en plus des questions auxquelles nous venons de faire allusion, le magistrat a demandé à son ancien ministre s'il n'avait pas servi tout récemment d'introducteur des Humbert auprès de certains personnages politiques.

LE TABELLION LANQUEST

Voici les points principaux sur lesquels va porter l'enquête de la chambre des notaires sur le cas de Me Lanquest :

Me Lanquest est-il coupable d'avoir, lors de la constitution de la société « la Rente Viagère de Paris », dissimulé le lieu exact où fut passé l'acte de constitution ? Le notaire a indiqué cette adresse : « 4, rue Pergolèse » ; or, ce n'était là qu'un appartement de l'hôtel de M. et Mme Humbert, avenue de la Grande-Armée, ave csortie sur la rue Pergolèse. Cet appartement était occupé par les frères Daurignac, derrière lesquels Me Lanquest eût, de la sorte, masqué la personnalité de Mme F. Humbert.

Autre grief contre Me Lanquest :

Il ne pouvait ignorer que, contrairement à la loi, les fondateurs de la Rente viagère, qui étaient les frères Daurignac et M. Parayre, ainsi que d'autres personnes au service de M. et Mme Humbert, étaient des souscripteurs fictifs, leur état de fortune ne leur permettant pas de verser une somme d'environ 10 millions.

Me Colelle, rapporteur de la chambre des notaires, qui veut procéder à une information des plus complètes, ne pense pas déposer son rapport avant la fin de la semaine prochaine

UNE MISSION MYSTERIEUSE

Depuis le 10 mai, un commissaire de police de la Ville de Paris, M. Peschard, du quartier Gaillon, a disparu : personne, dans ses bureaux, ne sait où il est allé. On ne l'ignore cependant pas à la préfecture de police.

Or, voici ce que l'on raconte : M. Peschard, qui est un homme très répandu, élégant et mondain, connaissait parfaitement les Humbert et les Daurignac ; il était tout désigné pour les rechercher. M. Peschard n'est-il pas parti en Grèce, chargé d'une mission spéciale ?

L'arrivée à Patras des fugitifs a été annoncée ; l'extradition n'existant pas avec la Grèce, M. Peschard ne serait-il pas chargé d'entrer en pourparlers avec les fugitifs ?

LE COUP DE THEATRE

Nous lisons dans l'*Echo de Paris* :

Le coup de théâtre attendu ne s'est pas produit encore. Il est évident, néanmoins, que l'affaire Humbert va prendre un nouvel essor ; mais on attend. Quoi ? Le nouveau ministère, ou l'arrestation d'un comparse, voire même de Mme Humbert, en personne ?

On disait cela hier, au Palais, et on parlait surtout de la démission imminente de M. Bulot, procureur général.

LA FAILLITE HUMBERT

M. Bonneau, syndic de la faillite Humbert, a levé vendredi les scellés au château des Vives-Eaux et à la ferme d'Ossonville en Seine-et-Marne.

Disons à ce sujet que l'on a beaucoup exagéré la valeur du mobilier du château des Vives-Eaux. Le parc est de toute beauté, avec une vue unique sur la Seine, mais la maison est une maison ordinaire de campagne, meublée avec confortable, mais sans luxe.

Le mobilier des chambres a une valeur très relative, ce sont en général des chambres en bois de pitchpin.

Tout ce mobilier sera vendu sur place, sauf neuf tableaux que le syndic envoie à Paris pour les joindre à ceux qui sont déjà déposés à la galerie Petit et qui proviennent de l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée. Le tout fera l'objet d'une vente en juin prochain.

A l'hôtel de l'avenue de la Grande-Armée le syndic fait procéder au classement des œuvres et des objets d'art qui seront prochainement vendus à l'Hôtel des Ventes. De même pour les vins du domaine de Cayleran et de Tunisie. M. Bonneau, pour réduire les frais de garde et d'entretien, désire liquider cet actif très rapidement. Le syndic attend maintenant que le délai de vingt jours soit expiré, et il convoquera alors les créanciers en assemblée, à l'effet de produire leurs titres de créance.

Pour le moment, ces créanciers semblent mettre une certaine lenteur à se faire connaître et, depuis la dernière assemblée, un petit nombre seulement se sont présentés chez M. Bonneau.

Enfin, jusqu'à présent on n'a pu obtenir aucun renseignement bien précis sur les immeubles qui auraient été achetés par les Humbert à Buenos-Ayres. Les personnes qui auraient à ce sujet des indications susceptibles de mettre sur la piste de ces propriétés, pourraient utilement les communiquer soit au syndic, soit à l'un des deux contrôleurs.

Dernière Heure

M. LOUBET A MONTELIMAR

Paris, 1er juin. — M. Loubet est arrivé à huit heures, ce matin, à Montélimar. Le voyage s'est accompli sans aucun incident. Les autorités, ayant à leur tête le préfet et les corps élus, s'étaient rendues à la gare où M. Louis Blanc, président du Conseil général ; M. Ravisa, président du Conseil d'arrondissement ; et Gauthier, maire de Montélimar, ont présenté les membres des assemblées qu'ils président et souhaité la bienvenue au chef de l'Etat.

Après quoi le président de la République s'est rendu en voiture à la mairie. Les maisons sont pavoisées, la foule acclame son concitoyen auprès de qui ont pris place M. Georges Leygues, le général Voyron et le maire.

Immédiatement commence en la grande salle de l'Hôtel de Ville les réceptions officielles et celles des sociétés musicales prenant part au concours.

LE BANQUET

Puis M. Loubet se rend à sa maison de la rue des Quatre-Alliances, qu'il quitte à midi un quart, pour se rendre au banquet qui lui est offert. Il a lieu à la Halle.

M. Gauthier, maire, porte un toast à M. Loubet. Nous en notons ce passage :

« Il ne nous reste, Monsieur le Président, qu'à faire des vœux pour la continuation de votre grande magistrature, pour qu'une nouvelle période de calme succède à celle qui vient de s'écouler et que, pendant la nouvelle législature, grâce à votre influence morale et bienfaisante, la France puisse jouir des bienfaits de la paix intérieure et de la paix extérieure. »

Le Président de la République, répondant au toast du maire, dit qu'il ne parlera ni de politique, ni d'économie politique, ni de son voyage en Russie. Il veut se borner à exprimer les sentiments qui l'animent, en portant un toast à la ville de Montélimar, au maire, à la municipalité. Il associe à ce toast cette patrie un peu plus grande qu'est le département de la Drôme et qui est représentée au banquet par son Conseil général et par son préfet dont il loue la sage administration.

Enfin, M. Loubet porte un dernier toast à M. Georges Leygues, ministre de l'instruction publique, qui n'a jamais manqué de témoigner sa sollicitude du département de la Drôme, à la ville de Montélimar.

Ces paroles sont accueillies par des applaudissements prolongés.

UN ACCIDENT

A deux heures et demie, le Président de la République quitte la salle du banquet pour regagner à pied son domicile.

Lorsque le cortège arrive à l'angle de la rue des Taules et de la Grande-Rue, un accident heureusement peu grave se produit. Le cheval d'un capitaine du 52e d'infanterie, excité par la chaleur et par les vivats de la foule, se cabre brusquement et se jette dans le groupe formé par le chef de l'Etat et les personnes qui l'accompagnent.

M. Loubet peut se garer ; mais, M. Roujon, directeur des Beaux-Arts, reçoit un coup de sabot à la jambe droite. Le bas de son pantalon est déchiré sur une longueur de quinze centimètres environ. En outre, M. Vidal, le commissaire spécial attaché à l'Elysée, est violemment heurté par le cheval. Néanmoins, conservant toute sa présence d'esprit, il saisit l'animal par la bride et parvient à le maîtriser.

Bien que contusionné, M. Roujon a pu reconduire le Président de la République jusqu'à sa demeure de la rue des Quatre-Alliances.

La partie officielle de la journée prend fin après le banquet.

L'après-midi est consacrée aux opérations du concours musical, qui est très brillant tant par le nombre des sociétés qui y participent que par la qualité des exécutants.

Toutes les rues présentent une vive animation ; mais l'affluence est particulièrement grande aux abords de la rue des Quatre-Alliances où ne cessent de stationner des groupes nombreux de curieux.

GRÈVE D'EMPLOYÉS DE TRAMWAYS

Paris, 1er juin. — Une nouvelle grève vient d'éclater, cette nuit même, dans Paris ; celle des employés et ouvriers des tramways électriques de la rive gauche.

Le procès-verbal de la réunion d'où est sortie la grève porte « que toutes les démarches faites auprès des pouvoirs publics, principalement auprès du Préfet de la Seine, n'ont abouti qu'à tolérer et permettre à la Compagnie de révoquer, sans motif et arbitrairement le personnel, de jeter souvent sur le pavé, sans indemnité, de malheureux pères de famille. »

Il a été voté à l'unanimité des membres du syndicat présents à la réunion. Une affiche, rédigée par le comité de la grève et apposée sur les murs, prévient le public de ne pas se servir des voitures de la Compagnie dirigées maintenant par des hommes sans expérience.

LA COURSE BORDEAUX-PARIS

Paris, 1er juin. — Le départ de la course cycliste de Bordeaux-Paris (507 kilomètres), dite le « Derby Vélocypédique », a été donné hier soir par un temps horrible. Une véritable trombe d'eau, agrémentée d'un vent formidable, a accompagné les concurrents, au nombre de 29, pendant les premières heures de la course, les empêchant par moment d'avancer et les trempant jusqu'aux os.

Wattelier tient la tête, suivi par Frédéric et Ambroise Garin. Chevalier a abandonné à Angoulême.

Grève générale des Tabacs

Paris, 1er juin. — Les ouvriers et ouvrières grévistes des manufactures de tabacs de Pantin, Reuilly et le Gros-Caillou ne se sont pas réunis aujourd'hui.

Le Comité de la Fédération a simplement tenu ce matin une séance au siège syndical, à la Bourse du Travail, pour prendre connaissance des réponses envoyées par les sections de province. Aucune décision nouvelle n'a été arrêtée et il semble se confirmer de plus en plus que la grève sera générale demain matin dans la plupart des manufactures de France ; c'est-à-dire que plus de quinze mille ouvriers et ouvrières auront quitté le travail.

A Lille, toutefois, il semble que les ouvriers ne se solidariseront pas avec ceux de Paris.

Le Syndicat des tabacs de la manufacture du Havre, réuni ce soir, a décidé de se mettre en grève à partir de demain matin.

Les ouvriers et ouvrières des manufactures de tabac de Riom, réunis cet après-midi, ont décidé à l'unanimité que s'il n'était pas fait droit à leurs revendications, ils se mettraient en grève jeudi prochain.

Les Obsèques du sergent Hoff

Paris, 1er juin. — Les obsèques civiles du sergent Hoff ont été célébrées cet après-midi, en présence d'une nombreuse asistance.

Le Président de la République, le ministre de la guerre, le gouverneur de Paris et le grand chancelier de la Légion d'honneur étaient représentés.

Le deuil était conduit par le fils du défunt, M. Henri Hoff, vice-consul à Glasgow, accompagné de son beau-père, M. E. Kern.

Dans le cortège se trouvaient des délégations des sous-officiers de tous les corps de la garnison de Paris et de toutes les sociétés d'anciens militaires, avec leurs drapeaux et des couronnes.

Le convoi s'est rendu directement de la maison mortuaire, rue de Montenotte, au cimetière du Père-Lachaise où a eu lieu l'inhumation dans un terrain concédé par la Ville de Paris.

Plusieurs discours ont été prononcés, notamment par M. Jules Claretie, par M. Le Menuet, vice-président du Conseil municipal, et par des délégués des vétérans des armées de terre et de mer, de la Société des Alsaciens-Lorrains et de l'Association des anciens combattants de 1870-71.

L'Héritage-Fantôme

LA FUITE DES ESCROCS

Paris, 1er juin. — Si d'innombrables versions sont données relativement à la fuite et à la retraite de la famille Humbert, il convient de faire remarquer que c'est surtout vers la Grèce que se porte l'attention générale. C'est ainsi que l'arrivée à Patras d'un navire de la « Cunardline » attendu aujourd'hui provoquera, nous assure une dépêche, d'importantes mesures policières.

Parmi les versions qui nous montrent les fugitifs dans d'autres régions et sous d'autres cieux, mentionnons celle d'un de nos confrères du matin d'après laquelle Mme Humbert aurait été vue à Arcachon dans son automobile grenat, et celle d'un journal belge affirmant que les éminents escrocs ont été aperçus à Bruxelles.

Il y a aussi le récit de l'embarquement des Humbert à Saint-Nazaire, à bord d'un navire portugais, le « Volage », à destination de Colon.

ON REND L'ARGENT

On annonce que la Chambre des notaires a décidé de prendre à sa charge le remboursement des six millions dus aux victimes de la Rente Viagère, dont l'acte fut passé par devant Me Lanquest, notaire à Paris.

Collision de tramways

VINGT-QUATRE BLESSES

Paris, 1er juin. — Ce soir, à la suite d'une erreur d'aiguillage, deux tramways de la ligne de Saint-Denis-Saint-Ouen se tamponnèrent rue Poissonnière. Deux voitures ont été brisées. 24 voyageurs ont été blessés.

LA CATASTROPHE de la Martinique

Les Souscriptions

Paris, 1er juin. — Le montant des souscriptions reçus au ministère des colonies s'élève à ce jour à 1.193,672 francs.

EXPLORATION de la MONTAGNE PELEE

New-York, 1er juin. — Une nouvelle sensationnelle vient d'être publiée par le *Sun*, auquel on télégraphie de Tacoma, capitale de l'état de Washington, que le Mount Redoulet, volcan qu'on croyait éteint, a lancé pendant huit jours, des quantités de fumée épaisse, et que, depuis deux jours, cette fumée a été remplacée par des flammes gigantesques.

Des détonations violentes se succèdent rapidement. Les Indiens de la contrée, pris de panique, se sont enfuis vers la mer. Les habitants blancs n'ont pas abandonné leurs établissements, mais ils se montrent très alarmés. Des cendres volcaniques commencent à tomber en grande abondance, les neiges éternelles qui couvrent les pentes de la montagne commencent à fondre, ce qui ne s'était jamais vu de mémoire d'homme.

Le gouvernement n'a pas reçu confirmation de cette nouvelle, mais on en admet l'authenticité. La région a toujours donné des signes d'activité volcanique depuis un siècle que les premiers explorateurs y pénétrèrent.

Le Mount Redoulet fait partie du massif des Montagnes Rocheuses, sur le versant de l'Océan Pacifique, près de la frontière du Canada ; il se trouve en territoire américain. Son altitude est de 11.270 pieds, soit environ 4.000 mètres.

D'après les trappeurs et les Peaux-Rouges, qui seuls habitaient alors ce territoire, encore aujourd'hui couverts d'immenses forêts vierges, la Redoulet, avait eu une éruption en 1867.

Une dépêche de Puerta-Plata (Saint-Domingue) dit qu'après une nouvelle éruption de la Montagne-Pelée, le câble qui unissait Fort-de-France à Saint-Thomas s'est de nouveau rompu.

La Martinique reste reliée au monde extérieur par un autre câble, via Vénézuéla.

Un savant anglais, M. Kennan, qui, en même temps que le professeur américain Hill, s'était aventuré sur les pentes de la Montagne Pelée, a failli périr sous une soudaine pluie de scories incandescentes et de boue brûlante. Il déclare avoir remarqué au sommet du volcan une lumière d'un éclat étrange qui persista pendant plus d'une demi-heure sans rien perdre de sa puissance. Il n'a pu en reconnaître la cause.

M. Kennan a pu s'approcher du cratère formé récemment près d'Ajoupa-Bouillon, à la source de la rivière Falaise, qui est en ébullition constante. Il s'est assuré qu'une énorme portion de la montagne a disparu ; à sa place se dresse une immense falaise rigidement perpendiculaire, percée de cinq tunnels ou cavités larges de plusieurs mètres.

Le nouveau cratère émet autant de fumée que l'ancien. Les eaux de la Falaise ont une densité de quatre livres par quart, ce qui indique qu'elle contiendrait des quantités de matières chimiques en solution. Des pierres ponces flottent à la surface.

PHENOMENES VOLCANIQUES

Londres, 1er juin. — On télégraphie du Cap que de violentes secousses de tremblement de terre ont été ressenties avant-hier dans plusieurs régions de l'Afrique Australe, entre minuit à une heure. De nombreux édifices ont été lézardés. On ne signale aucune victime.

On télégraphie de Lisbonne qu'un étrange phénomène a causé une vive panique à Pedrosa, village situé sur le Douro.

Le ciel était sans nuage ; l'air était calme. Tout à coup on entendit un tremblement épouvantable comme si des milliers de chevaux galopaient sur une route voisine. Immédiatement, des crevasses se produisent sur le terrain, en différentes places, et l'on vit sortir de la terre une magnifique colonne de fumée colorée, puis des flammes vives, qui s'abattirent soudain sur la campagne.

Dans toute la région les arbres les plus robustes ont été abattus ou brisés net au-dessus des racines.

Athènes, 1er juin. — Des secousses répétées de tremblement de terre ont été ressenties depuis quelques jours sur divers points de la Grèce.

FEUILLETON DU 3 JUIN. — N° 15

LES CRIMES DE LILLE

L'Affaire du Bois de Boulogne

ROMAN INÉDIT PAR HENRI PLANDÈS

PREMIERE PARTIE

LES SECRETS DU BOIS

IV

Bertrade Clabat

Elle eut une peur folle, l'envie de crier et l'impossibilité de le faire.

A la fin la curiosité l'emporta sur la terreur. En étouffant ses pas, elle s'approcha du corps qui lui tournait le dos, et reconnut une femme qui dormait.

C'était Zoé, la femme de chambre, que tantôt elle avait vue escalader une grille du parc. Sans doute, elle attendait le matin, pour trouver une porte ouverte et rentrer inaperçue.

Un instant Thérèse, par camaraderie pensa à l'éveiller, à la ramener avec elle. Mais un instinct l'engagea à se défier. A quoi bon se mêler de cette affaire qui ne la regardait pas.

Elle se retira silencieusement, se promettant seulement d'avertir Justin.

* * *

Les heures du lendemain passèrent lentes et mornes au château des Clabat, à Lambersart.

Bertrade ne parut pas dans la matinée, prétendant une migraine atroce. La baronne se levait très tard et on ne la voyait jamais avant le déjeuner de midi. Elle apprit alors seulement l'indisposition de sa fille.

De suite, elle s'alarma, courut à la chambre, revint inquiète, très sincèrement affectée.

Quelques heures d'un sommeil de plomb, rempli de cauchemars, avaient douché la surexcitation de Bertrade. Mais elle était dans un état de faiblesse et de fatigue générale absolu.

Sa pâleur était excessive, et faisait ressortir encore les cernures noires qui soulignaient ses yeux. Leur éclairage habituel, si humide, si intense, sous le clignement des longs cils soyeux avait disparu, et le regard semblait terne et sans reflet.

Cependant, Mme Clabat ne soupçonna rien, ne devina rien. D'ailleurs quelle chose sérieuse — en affaire de sentiments, surtout — aurait-elle pu arriver à une gamine, comme elle voulait, dans son aveuglement, que Bertrade fût toujours ?

Mais en bonne mère, elle se préoccupa, elle se tourmenta du mal purement matériel qu'elle apercevait dans son enfant.

Toujours, elle avait été ainsi. Suprêmement indifférente à l'éducation, aux aspirations du cœur ou de l'esprit de ses fils ou de ses filles, la moindre indisposition qu'ils contractait l'émouvait toute entière.

Au plus fort de ses crises passionnelles, une maladie d'un de ces êtres chéris, lui faisait tout oublier, tout mettre au second plan. L'instinct maternel annihilait chez elle l'amante et la coquette.

Au Mexique, où lors de la guerre, elle avait suivi son mari, elle fit soixante lieues, en « tartana », à travers un pays de montagnes infestés d'insurgés en armes, pour aller rejoindre à Vera-Cruz sa fille Alix atteinte de la fièvre entérique.

Elle quitta le quartier général, à Puébla, la veille du jour où le capitaine de Lapoline devait se battre pour elle au revolver avec le fameux chef de bande Ramonatxo. Et quand, huit jours plus tard, elle apprit, au chevet de la petite malade, que le brillant officier, dont elle était folle était tombé la poitrine trouée de trois balles de Colt, elle eut à peine une sensation pénible. — « Son enfant, vivrait-elle ! gémissait-elle ? — Plus tard, elle pleura Lapoline.

Mais cette fois, l'apparence calme, résignée, de Bertrade la rassura. Elle ne concevait pas une maladie grave, où l'on ne ressentît de fortes douleurs.

Elle supposa une indigestion ; attrapa la cuisinière, qui ne soignait pas les plats, qui les rendrait tous malades.

Le déjeuner fut glacial, désolé. Le général faisait la tête, visiblement, affectant le silence. Félix, l'estomac bouleversé des boissons absorbées la veille, ne pouvait rien avaler, passait aux chiens, sous la nappe, tout ce qu'il prenait dans son assiette.

Au bout de la table, les derniers enfants mal élevés, agacés de cette atmosphère d'ennui, se faisaient des niches. Lucienne piquait avec sa fourchette les jambes de Germain, un bon gosse aux joues roses, qui se fâcha, pleurnicha.

Madame Clabat intervint, grondant bruyamment, selon son habitude, et envoya Lucienne manger à l'office. La coupable partit l'air navré, enchantée dans le fond : au moins, on pourrait bavarder à son aise avec les domestiques.

Le repas fini, on descendit à la vérandah, le lieu de réunion de la famille, vaste construction de fer et de verre qui couvrait presque entièrement, au rez-de-chaussée, la face du château tournée vers le parc, en face de la grande pelouse.

C'était la seule pièce que la baronne eut fait toute entière bâtir et aménager à sa fantaisie, depuis leur installation au château. Elle était dans le goût, de ces grandes serres ou plutôt de ces jardins d'hiver, de ces « halls » dont la mode, née à l'étranger, commençait à se répandre en France.

Sous les charpentes de fer treillagées, un fouillis de plantes et d'arbustes exotiques mêlait les formes étranges des feuilles luisantes et grasses, aux fleurs bizarres de l'Inde et de l'Extrême-Orient et à toutes les variétés des palmiers et des fougères arborescentes.

Des massifs, ingénieusement disposés, séparaient les meubles en rotin recouverts de coussins drapés d'étoffes algériennes aux couleurs éclatantes.

Partout, des stores de jonc tissé, rapportés de Java ou de Cochinchine, pouvaient arrêter les rayons du soleil, et les glaces des larges baies, abaissées à volonté, laissaient passer la fraîcheur de l'air.

Un célèbre horticulteur de Gand avait fait à grands frais cette installation dont il était fier. Un ouvrier de la maison était même resté à demeure, pour soigner les plantes et veiller à leur remplacement.

Ç'avait été l'occasion d'une grande colère du père Rousseau, le jardinier du château, forcé d'avouer son incompétence devant ces cultures extraordinaires, de plantes, aux noms nouveaux et sauvages.

Il en avait conçu une haine de paysan, sourde et tenace, contre la baronne, cette originale, dont les excentricités s'étendaient jusqu'au jardinage et à qui ne suffisaient pas des merveilles d'horticulture, comme cette « Gloire des Clabat », créée par lui, Rousseau et primée dans vingt concours horticoles.

Au moment d'entrer dans la vérandah, Madame Clabat se sentit retenue par son mari.

— Ma chère amie, j'aurais à vous parler. Voulez-vous m'accorder un instant, et profiter de ce que nous sommes libres tous deux.

Avec un mouvement de mauvaise humeur, la baronne le suivit, gagna un coin d'ombre d'isolé.

— Qu'est-ce encore, fit-elle alors, avec impatience ? J'espère que vous n'allez pas renouveler vos polissonneries d'hier soir.

— Je ne vois pas ce qu'il y a eu de déplacé dans ma conduite, et c'est à vous, plutôt que j'aurais à reprocher de graves incorrections.

— Hier soir ?

— Hier soir, certainement, et auparavant sans doute... Je vous parlerai sans détour... Vous me trompez !

— Vous n'allez pas, maintenant, après tant d'années, mettre en cause ma vie privée.

— Peut-être ?

— Mais, vous devenez fou, Monsieur ! Comment ? depuis si longtemps nous aurions vécu séparés, d'un commun accord ; et tout d'un coup, sans raisons, vous viendriez me demander des comptes, vous mêler de mes affaires personnelles !

— Qui vous dit que je n'en ai pas le devoir.

— Vous n'en avez pas même le droit. Les plaintes que vous feriez contre moi, je puis les faire contre vous. Vous ne m'intimidez pas... Je ne suis pas une petite bourgeoise pour baisser la tête devant mon mari ; je vous vaux. Car, après tout, ce que vous êtes, c'est moi, en grande partie, moi qui l'ai fait.

— Et moi, c'est précisément à cause de notre situation sociale, de cette situation que votre aveuglement va ruiner, que j'entends intervenir. Vous faites du scandale.

— Moi ?

— Vous même hélas ! Vous n'êtes pas ici en Algérie, ou dans une ville d'eau. Vous êtes dans le Nord, en Flandre, dans un pays très collet-monté, où tous les écarts de conduite sont admis et tolérés, mais à une condition c'est qu'ils soient parfaitement dissimulés.

— Monsieur, je crois savoir me conduire.

— Vous êtes dupe de vous même en ce cas. Cette nuit, un officier, en uniforme, a escaladé une des grilles du parc, s'est promené dans les allées. Au tout petit jour, on l'a revu dans le village. Toutes les bonnes langues du pays en jasent.

— Inventions ! s'exclama rageusement la baronne.

Et réellement, elle croyait à une imagination de son mari. Les inexactitudes de son récit confirmaient son opinion. Elle savait bien que Tintelleries n'avait pas sauté les grilles. Tous les renseignements du général devaient être de cette force.

Mais celui-ci s'entêtait.

— Je n'invente rien. Ou, si j'invente, c'est que beaucoup de gens inventent avec moi.

— Beaucoup de gens maintenant. Mais décidément, vous êtes rapaplat. Est-ce à son de trompe qu'on vous a informé de ces rendez-vous nocturnes et romanesques.

— Non, Madame, par un moyen plus lâche, mais beaucoup plus ordinaire : une lettre.

Tenez, voici ce que j'ai trouvé dans mon courrier ce matin.

Il lui tendait une enveloppe jaune, grossière, qui contenait une feuille de cahier d'écolier pliée en quatre.

(A suivre)